

# Compte-rendu de réunion

---

**Objet** : Comité de suivi des travaux sur l'aménagement de la Colline d'Élancourt

---

**Date** : 21 septembre 2022

---

**Lieu** : Complexe sportif Europe, Elancourt

---

## **Participants :**

21 habitants et riverains de la Colline d'Élancourt

## **Intervenants :**

SOLIDEO

- M. Vivien Corre, Chef de projet Espaces Publics en charge de l'aménagement de la Colline d'Élancourt
- M. Kristen Lecorgne, Adjointe au Directeur de la Participation & de la communication
- M. Théo Barrière, Chargé de communication chantier & Participation

## **Ordre du jour de la réunion**

1. Les étapes du projet
2. Présentation générale des travaux
3. Actualités du chantier : les travaux du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

*Un flash info distribué aux participants en début de réunion reprend les principales informations du projet et du chantier. Il a également été distribué en boîte aux lettres le vendredi 23 septembre dans un périmètre de 2km autour de la Colline.*

La version numérique est [téléchargeable à ce lien](#).

## **Calendrier du projet**

La SOLIDEO rappelle le calendrier du projet.

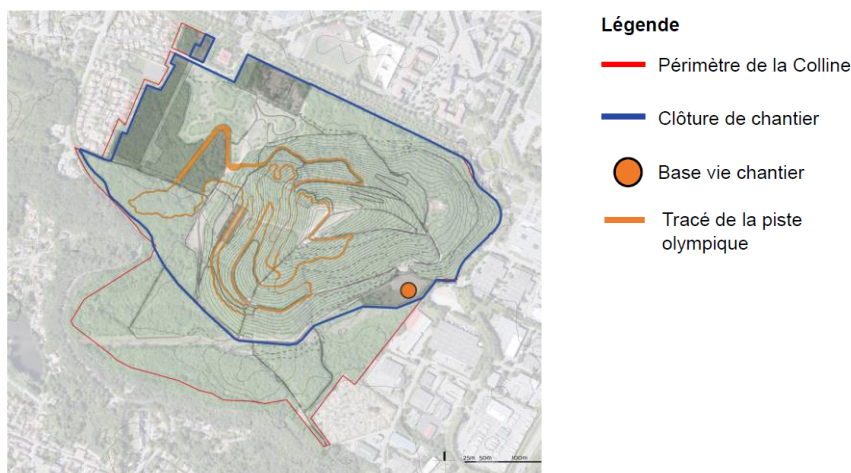
- Septembre 2022 – Décembre 2023 : 1<sup>ère</sup> phase de travaux préparatoires
- Janvier 2023 – Juillet 2023 : aménagement de la piste olympique
- Août 2023 : Test Event par Paris 2024
- Octobre 2023 – avril 2024 : reprise de la piste olympique
- Été 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques
  - Dimanche 28 juillet 2024 : épreuve cross-country Homme
  - Lundi 29 juillet 2024 : épreuve cross-country Femme
- Octobre 2024 – Mars 2025 : travaux de la phase Héritage

## Organisation générale du chantier

Les travaux d'aménagement de la piste olympique et de la phase Héritage se dérouleront de fin septembre 2022 à avril 2025. Pendant cette période la Colline est fermée au public.

**Une partie de la zone sud demeure accessible pendant toute la durée du chantier** (voir la zone rouge hors périmètre bleu sur le plan ci-dessous, cf slide 9 du support de présentation).

La base vie sera implantée sur la zone aujourd'hui dégagée côté Trappes.



## Limiter les nuisances du chantier

Gérer les circulations des véhicules de chantier et sécuriser le site comme par exemple :

- Accès engins et véhicules de chantier via l'avenue Jean-Pierre Timbaud, accès secondaire créé au nord en 2023 près de la rue Alain Colas ;
- Stationnement de tous les véhicules à l'intérieur du chantier ;
- Sécurisation du site grâce à des palissades pour éviter toute intrusion ;

Et des précautions pour assurer la préservation de la biodiversité notamment par :

- Application de la charte environnementale pour la sécurité des compagnons (vigilance accrue pendant les travaux de dépollution) ;
- Grillages avertisseurs : éloigner la grande faune dont la Colline ne constitue pas l'habitat naturel pendant les travaux ;
- Pour éviter la prolifération des plantes invasives, débroussaillage des bordures des voies de chantier pour éviter tout risque de dissémination liée à la circulation des camions ;
- Identification des arbres à cavité abritant des chauves-souris par une écologue en amont des travaux de défrichage ;
- Pas d'éclairage nocturne afin de ne pas perturber la faune.

## Les travaux du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

La première phase de travaux comprend des défrichements, élagages et recépages, débroussaillages. Elle se déroule de fin septembre à fin décembre.

Commentaire du plan (cf slide 14 de la présentation) :



- Zones en pointillés correspondent aux plateformes utilisées pendant les Jeux, elles seront défrichées et aménagées en prairies favorables au développement de petits insectes et d'une biodiversité riche. Les espèces défrichées sont principalement invasives comme la Renouée du Japon.

- Zones orange : taille d'arbres et arbustes.

- Zones vert clair : débroussaillage pour création de lisières étagées en bordures de piste et des chemins.

Au préalable, des investigations complémentaires vont être menées au moment de la création des accès de chantier au sous-bois pour préciser la méthodologie des travaux de défrichement.

## Protéger la biodiversité pendant les chantiers

- Balisage des zones sensibles écologiques (zones humides, zones à fort intérêt écologique) pour leur sanctuarisation ;
- Balisage des zones d'espèces invasives (en particulier Renouée du Japon) pour éviter leur prolifération ;
- Mise en place de clôtures surélevées pour le passage de la petite faune ;
- Procédure spécifique pour le défrichement (protection des chiroptères).

## Temps d'échange

Q1 : Dans le périmètre du chantier, une zone apparaît isolée au nord. A quoi correspond-t-elle ?

*Réponse SOLIDEO* : La zone au nord identifiée en bleu correspond à une zone sensible balisée et sans circulation de véhicules de chantier (cf slide 9 de la présentation).

Q2 : Comme la partie sud est exclue du périmètre de chantier, qu'en est-il de sa dépollution ?

*Réponse SOLIDEO* : La partie sud qui reste accessible au public n'est pas dans le périmètre d'intervention de la SOLIDEO. Saint-Quentin-en-Yvelines étudie l'éventuelle pollution de cette zone après les Jeux pour engager des travaux de dépollution par la suite.

Q3 : L'avenue Jean-Pierre Timbaud sera-t-elle fermée pendant les travaux ?

*Réponse SOLIDEO* : Aucun impact sur la circulation n'est à prévoir ni pendant les travaux ni pendant le Test Event à l'été 2023. L'accès principal de chantier se fait avenue Jean-Pierre Timbaud, un accès secondaire temporaire sera créé rue Alain Colas, il sera notamment utilisé de manière provisoire par Paris 2024 pour ses différentes installations.

Pendant les Jeux, deux voies de circulations seront mobilisées rue Marcel Dassault pour permettre l'accès des spectateurs au site (navettes). Une fermeture de deux voies sur quatre est à prévoir pendant les 2 demi-journées d'épreuves.

Q4 : Le budget initial de 10M € est-il tenu ?

*Réponse SOLIDEO* : Le montant des travaux a déjà été revalorisé passant de 6,3M € à 10M €. Un budget complémentaire pour l'entretien du site à long terme (plan de gestion) est à l'étude du côté du Département des Yvelines. En revanche, les travaux de la Colline nécessitent peu de matériaux de construction, les effets de l'inflation seront donc moindres.

Q5 : Si des dispositions sont prises pour la petite faune, quid de la protection de la grande faune pendant les chantiers ?

*Réponse SOLIDEO* : Les inventaires préalables indiquent une population de cerfs et de sangliers quasi-inexistante sur site. La Colline, à la déclivité très importante, ne constitue pas un milieu de vie propice à leur développement. Toutefois, avant l'installation des clôtures, des mesures d'éloignement sont prises grâce à un dispositif sonore. Le site sera entièrement clôturé une fois que ces mesures préventives auront été menées.

Q6 : Cet éloignement ne risque-t-il pas de faire venir cerfs et sangliers dans les zones résidentielles ?

*Réponse SOLIDEO* : La présence de ces animaux est limitée dans le périmètre de la Colline. Les mesures d'éloignement se font à titre préventif. Conformément aux inventaires précédemment réalisés, leur population est quasi-nulle.



Q7 : Des réseaux seront-ils créés pour répondre aux besoins de Paris 2024, notamment pour les spectateurs ?

*Réponse SOLIDEO* : La SOLIDEO va profiter de ces travaux pour installer quelques réseaux et bornes permettant de se brancher et qui correspond aux besoins potentiels de futures compétitions. Toutefois, ces installations restent limitées et Paris 2024 disposera d'équipements temporaires pour l'alimentation en énergie à la hauteur de l'ampleur de l'événement.

Q8 : Quelles sont les espèces protégées présentes sur la Colline ?

*Réponse SOLIDEO* : Deux essences herbacées dont l'Orobanche pourprée ont été identifiées en périphérie du sommet. Le Cison Amome se situe pour sa part à proximité des lignes à haute tension, des milieux qui sont aujourd'hui dégagés et entretenus. Quelques oiseaux et insectes ont également été identifiés dans des zones peu densément boisées. Le détail des espèces présentes sur la Colline d'Élancourt est disponible [à ce lien](#).

Q9 : La route bitumée actuelle permettant d'accéder au sommet subsistera-t-elle ?

*Réponse SOLIDEO* : Afin de conserver l'accès aux lignes à haute tension, un chemin doit être maintenu. Des réflexions sont menées pour favoriser un mélange terre/pierre plutôt que l'enrobé actuel.

Q10 : En quoi le projet Héritage consiste-t-il ?

*Réponse SOLIDEO* : Le projet prévoit une diversité des pistes VTT, chemins de promenade. Une signalétique adaptée sera déployée pour éviter les conflits d'usages. Plus d'information sur le projet Héritage sur notre [site internet](#).

Q11 : Comment le sommet sera-t-il aménagé ?

*Réponse SOLIDEO* : Une plateforme en bois accessible à tous est prévue au sommet, le projet Héritage ne prévoit pas de construction.

Q12 : Les travaux conduits sur les jardins ouvriers en décembre 2021 ont causé un grand désordre (traces de pneus, matériaux jonchant le sol, etc.). Le chantier à venir sera-t-il conduit de la même façon malgré les promesses ?

*Réponse SOLIDEO* : Les travaux de fin d'année dernière n'ont pas été réalisés par la SOLIDEO. Les travaux démarrés en septembre 2022 prévoient bien une attention particulière sur les sujets environnementaux, notamment la traçabilité des déchets et leur valorisation autant que possible

**Le prochain Comité de suivi des travaux de la Colline d'Élancourt aura lieu début 2023.**

**Le présent compte-rendu est transmis aux personnes ayant indiqué leurs adresses mail et mis en ligne sur le site [www.projets.ouvrages-olympiques.fr](http://www.projets.ouvrages-olympiques.fr).**

**Pour toute question veuillez nous contacter : [info-chantier@ouvrages-olympiques.fr](mailto:info-chantier@ouvrages-olympiques.fr).**